



© Sergey Nifens/Fotolia.de

## Pour le personnel du secteur social

**SSP secteur social**  
Secrétariat central SSP  
Case postale 1360  
1001 Lausanne | Tél. 021 340 00 00  
[www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch)

**ssp**  **vpod**  
**SSP – le syndicat**

# Ce que nous défendons

## La solidarité nous renforce

### Responsabilités majeures, reconnaissance mineure

Le travail social joue un rôle essentiel pour la société. Mais il n'est souvent pas reconnu à sa juste valeur. Il est même remis en question, sous l'effet de l'idéologie du chacun pour soi et des politiques de restriction des dépenses publiques.

Pour éviter que les inégalités et les discriminations se renforcent, nous devons plus que jamais défendre les prestations qui s'adressent aux populations fragilisées et aux personnes en situation de vie difficile. C'est la conviction du SSP.

### Améliorer les conditions de travail

Les conditions de travail dans le secteur social restent trop souvent insatisfaisantes. La charge de travail et le stress augmentent constamment. Cette évolution ne peut que nuire à la qualité des prestations. Le SSP se bat pour améliorer les conditions de travail. L'action syndicale est en effet le meilleur moyen pour faire valoir les droits des salarié-e-s.

Le travail dans le secteur social est très diversifié et très exigeant.

Notre syndicat défend tou-te-s les employé-e-s, quelle que soit leur fonction. Il est présent dans le large éventail qui caractérise le secteur social: éducation spécialisée, service social, animation socioculturelle, intégration et réinsertion, accueil des migrant-e-s, protection de la jeunesse, œuvres d'entraide, et bien d'autres encore!



# Ce que nous offrons

## Nous défendons vos intérêts

### Pour une reconnaissance professionnelle

L'éventail des métiers du secteur social est très vaste et de nouvelles professions viennent s'y ajouter, par exemple les apprentissages d'assistant-e socio-éducatif/-ive (ASE) et d'aide en soins et accompagnement (ASA). Le SSP œuvre pour que toutes ces professions obtiennent la reconnaissance qu'elles

**Le SSP encourage la mise en réseau des professionnel-le-s du social.**

méritent, également sur le plan des salaires. La Commission fédérative du secteur social, active au niveau national, fonctionne comme une plaque tournante de l'information, coordonne les intérêts des professionnel-le-s des différentes régions, organise des journées de conférence et agit en vue de promouvoir la formation initiale et continue ainsi que les conditions de travail. De plus, elle prend position sur les questions d'actualité de la politique sociale.

### Un soutien concret

Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (social, santé,



©philidor/fotolia.de

enseignement, administration,...).

Il défend les intérêts collectifs et individuels de ses membres. Il est signataire de nombreuses conventions collectives de travail (CCT), notamment dans le secteur social. Dans nos secrétariats cantonaux, des syndicalistes professionnel-le-s sont à disposition des membres pour répondre à leurs questions et les appuyer sur tout sujet concernant leurs droits, leurs conditions de travail et les assurances sociales.

**Pour toute question relevant des conditions de travail, le SSP est la première adresse à contacter.**

# Les prestations dont vous profitez

## **Vous avez de bonnes raisons d'adhérer!**

### **En étant membre du SSP**

Vous contribuez à défendre et à améliorer vos conditions de travail.

Vous soutenez les démarches pour une meilleure reconnaissance du travail dans le secteur social.

Vous êtes informé-e des enjeux actuels dans votre domaine professionnel et vous pouvez échanger avec des collègues.

Vous bénéficiez de conseils professionnels et d'un soutien juridique pour toute question concernant votre profession et votre lieu de travail.

Vous participez aux débats sur l'évolution des politiques sociales.

Vous bénéficiez de prestations intéressantes, proposées gratuitement ou à un prix avantageux.

## **Bienvenue au SSP!**

**Plus d'informations: [www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch)**

# Déclaration d'adhésion

Je déclare adhérer au Syndicat suisse des services publics (SSP) et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

M.     Mme

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA:                      Localité:

Téléphone:

Mobile:

E-Mail:

Né-e le:                                      Nationalité:

Profession/Lieu de travail:

Oui, je suis apprenti-e:

Début d'apprentissage: \_\_ mois \_\_\_\_ année

Employeur:

Revenu annuel brut:

Mode de paiement des cotisations:  par année  par semestre  par trimestre

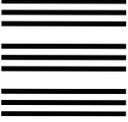
Système de recouvrement direct:

Date d'adhésion souhaitée: \_\_ mois \_\_\_\_ année

Recruteur/-euse (nom, prénom):

Date et lieu:

Signature:



**A**

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung    Invio commerciale-risposta  
Envoi commercial-réponse



**Secrétariat central SSP  
Case postale 1360  
1001 Lausanne**